

# Barème d'honoraires

*Applicable au 11/10/2017*

## *Honoraires sur transactions d'immeubles*

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur ou partagés entre vendeur et acquéreur.

Prix de vente jusqu'à 140 000 €	Forfait de 7000 € TTC
Supérieur à 140 000 €	5 % TTC



**SARL ALTITUDA LA RESIDENCE**

5, rue Tedenat 30900 NIMES

RCS Nimes :523 253 466 Titulaire de la carte prof. Transaction n° CPI 3002 2016 000 010 126

Garantie Financière de 110000 € Par MMA